

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE
MONDIALE

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME
DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

COMITE DE PILOTAGE

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION



P 172885-PAREC
Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
Don IDA N° D2910-CM
Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION

CAMEROON EDUCATION REFORM
SUPPORT PROJECT

STEERING COMMITTEE

COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

*Passation des Marchés de Fournitures et de Prestations de Services non
Intellectuelles*

DEMANDE DE COTATIONS

DEMANDE DE COTATIONS RESTREINTE
N°001/DC/PAREC/UICG/SPM/CSPM/SPM/02-2024 du 29/02/2024
Relative à la définition des conditions d'exécution d'un contrat-cadre pour la reprographie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC

FINANCEMENT: Crédit IDA : 62160 – CM et

Don IDA : D2910 - CM Crédit IDA N° 67930-CM, Don GPE TF B4072

FEVRIER 2024

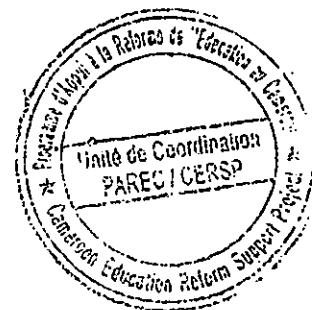


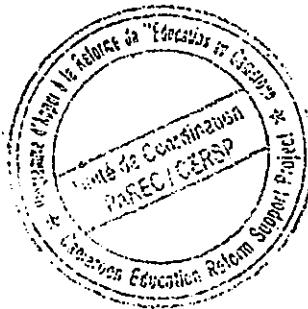
Table des Matières

Section I – Instructions aux Soumissionnaires

A. Introduction.....	3
1. Dispositions générales.....	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations	3
2. Contenu du Dossier.....	3
C. Préparation des cotations.....	3
3. Langue de l'offre	3
4. Documents constitutifs de l'offre	3
5. Cotations.....	3
6. Monnaies de l'offre.....	4
7. Délai de validité des cotations	4
D. Dépôt des cotations	4
8. Cachetage et marquage des offres	4
9. Date et heure limites de dépôt des offres.....	4
E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....	4
10. Ouverture des plis par l'Acheteur	4
11. Evaluation et Comparaison des offres	4
F. Attribution du marché	5
12. Attribution du contrat-cadre.....	5
13. Notification de l'attribution du contrat-cadre	5
14. Signature du contrat-cadre.....	5
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	5

Section II – Lettre de Demande de Cotations.....

Section III – Modèles d'annexes.....	9
1. Lettre de Cotation	
2. Bordereau Descriptif Quantitatif (à remplir par le prestataire)	
3. Contrat-cadre	



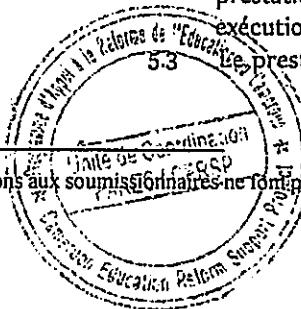
↓

Section I - Instructions aux Soumissionnaires¹

A. Introduction

- 1. Dispositions générales** 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.
- B. Le Dossier de Demande de Cotations**
- 2. Contenu du Dossier** 2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) Demande de Cotations (DC)
 - (b) Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ)
 - (c) Modèle de Lettre de Cotation
 - (d) Modèle de Contrat cadre
 - (e) Modèle de tableau de comparaison des cotations
- 2.2 Le Prestataire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de consultations.
- C. Préparation des cotations**
- 3. Langue de l'offre** 3.1 La cotation ainsi que toute correspondance la constituant, seront rédigées en français.
- 4. Documents constitutifs de l'offre** 4.1 La cotation présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants :
- (a) La lettre de cotation remplie, datée et signée ;
 - (b) Les pièces administratives listées au point 5.4 ;
 - (c) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (d) Le projet de contrat-cadre rempli, daté et signé ;
 - (e) Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires.
- 5. Cotation** 5.1 Le Prestataire précisera dans la lettre de cotation, le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. hors taxes (HT) ;
 - Et
 - b. toutes taxes comprises (TTC).
- 5.2 Le Prestataire complétera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans la Demande de Cotations, en indiquant dans la ligne qui lui est réservée, les caractéristiques des prestations dans la ligne qui lui est réservée, les prix unitaires, le prix total et les délais d'exécution des prestations qu'il se propose réaliser à la demande de l'Acheteur, en exécution du présent Contrat-cadre.
- Le prestataire remplira et signera le projet de Contrat-cadre.

¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.



5.4 Autres : le fournisseur produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et comprenant, les éléments suivants en cours de validité datant de moins de trois (03) mois : (i)- l'attestation de non faillite; (ii)-l'attestation de conformité fiscale timbré; (iii)- le certificat de non exclusion de l'ARMP; (iv)-le registre de commerce; (v)- l'attestation d'immatriculation timbrée; (vi)- l'attestation CNPS; (vii)-l'attestation de domiciliation bancaire. (viii) la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années (2021-2023).

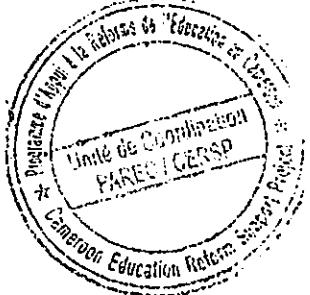
- | | |
|--|---|
| 6. Monnaies de l'offre
7. Délai de validité des cotations | 6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA.
7.1 Les cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis. |
|--|---|

D. Dépôt des cotations

- | | |
|---|--|
| 8. Cachetage et marquage des offres | 8.1 Les soumissionnaires placeront l'original et six (06) copies de leur cotation dans une enveloppe cachetée :
(a) destinée à l'Acheteur à l'adresse indiquée dans la lettre de Demande de Cotations ; et
(b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans la lettre de Demande de Cotations. |
| 9. Date et heure limites de dépôt des offres | 9.1 Les cotations doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquée dans la lettre de Demande de Cotation. |

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

- | | |
|---|---|
| 10. Ouverture des plis par l'Acheteur | 10.1 L'Acheteur ouvrira les plis en présence des représentants des prestataires dument mandatés qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans la lettre de Demande de Cotations.
10.2 L'Acheteur préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis. |
| 11. Evaluation et Comparaison des offres | 11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant : <ul style="list-style-type: none"> • l'examen de la composition de l'offre suivant le point 4.1 ci-dessus, du point de vue des délais et spécifications techniques ; • la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ; • L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations. • Vérification a posteriori : suivant critères de qualification et de véracité des références données par le prestataire : |



J

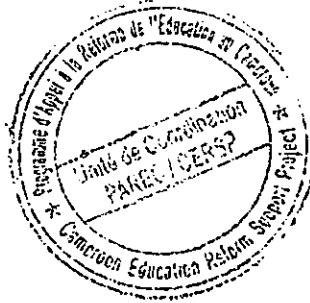
12. Attribution du	12.1. L'acheteur attribuera le contrat-cadre au Prestataire dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du contrat-cadre	La signature du contrat-cadre par le Prestataire et l'acheteur constitue la confirmation de la définition qualitative qu'après vérification des informations fournies.	La signature du contrat-cadre par le Prestataire et l'acheteur constitue la confirmation de la définition qualitative qu'après vérification des informations fournies.
13. Notification de	13.1. La signature du contrat-cadre	Contract pour assurer que le prestataire a une parfaite connaissance des différences) ci-dessus requises et après une séance de préparation du distributeur ne sera définitive qu'après vérification des informations fournies.	Contract pour assurer que le prestataire a une parfaite connaissance des différences) ci-dessus requises et après une séance de préparation du distributeur ne sera définitive qu'après vérification des informations fournies.
14. Signature du	14.1. Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotisation, l'acheteur signera et datera le contrat-cadre et le renverra au Prestataire.	Le personnel de l'acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment siéger toute corruption ou toute autre forme d'exploitation frauduleuse au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et accepter un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et se livrer à des "manœuvres frauduleuses" qui conduisent à un dénaturé des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution ou qui conduisent à un dénaturé de marche de manière frauduleuse" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusive des soumissionnaires (avant ou après la date de l'ouverture des offres) qui aboutit à un résultat ou à un résultat qui n'est pas celui résultant de l'application des critères de sélection établis.	Le personnel de l'acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment siéger toute corruption ou toute autre forme d'exploitation frauduleuse au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et accepter un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et se livrer à des "manœuvres frauduleuses" qui conduisent à un dénaturé des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution ou qui conduisent à un dénaturé de marché de manière frauduleuse" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusive des soumissionnaires (avant ou après la date de l'ouverture des offres) qui aboutit à un résultat ou à un résultat qui n'est pas celui résultant de l'application des critères de sélection établis.
15. Corruption et	15.1. Le personnel de l'acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment siéger toute corruption ou toute autre forme d'exploitation frauduleuse au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et accepter un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et se livrer à des "manœuvres frauduleuses" qui conduisent à un dénaturé des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution ou qui conduisent à un dénaturé de marché de manière frauduleuse" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusive des soumissionnaires (avant ou après la date de l'ouverture des offres) qui aboutit à un résultat ou à un résultat qui n'est pas celui résultant de l'application des critères de sélection établis.	Le personnel de l'acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment siéger toute corruption ou toute autre forme d'exploitation frauduleuse au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et accepter un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et se livrer à des "manœuvres frauduleuses" qui conduisent à un dénaturé des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution ou qui conduisent à un dénaturé de marché de manière frauduleuse" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusive des soumissionnaires (avant ou après la date de l'ouverture des offres) qui aboutit à un résultat ou à un résultat qui n'est pas celui résultant de l'application des critères de sélection établis.	Le personnel de l'acheteur et les prestataires doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment siéger toute corruption ou toute autre forme d'exploitation frauduleuse au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et accepter un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et se livrer à des "manœuvres frauduleuses" qui conduisent à un dénaturé des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution ou qui conduisent à un dénaturé de marché de manière frauduleuse" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusive des soumissionnaires (avant ou après la date de l'ouverture des offres) qui aboutit à un résultat ou à un résultat qui n'est pas celui résultant de l'application des critères de sélection établis.

F. Attribution du marché

N.B : L'attribution de non exclusion de l'ARM est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entraîne l'ouverture des plis (élimination du soumissionnaire après le délai de 48h suivant l'ouverture du marché).
Avoir réalisé au moins deux (02) prestations similaires d'un montant cumulé minimal de trente millions (30 000 000) de F CFA TTC ou un marché similaire d'égal montant au cours des trois (03) dernières années (2021-2023). Joindre les copies de la première page et de la page de signature du marché emportée réservé le droit de rencontrer, pour établir la véracité des données son offre une liste de contacts que le client a ainsi que les PV de réception correspondantes. Le prestataire doit donner dans son offre une liste de contacts que le client a renseignements fournis.

remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.

- (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même prestataire sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.



Section II - Lettre de Demande de Cotations

Réf/001/DC/PAREC/LCG/CSPM/SPM/02-2024

Yaoundé le 29 Février 2024

Le Coordonnateur Général

À

Madame / Monsieur le Directeur Général de

- PAUL'S PRINT
Tel : (+237) 699 70 23 48
- Ets MANTE
B.P : Yaoundé ;
Tel : (+237) 670 03 95 07
- GROUPE MINUTE Sarl
B.P : 4 801 – Yaoundé
Tel : (+237) 698 523 206
e-mail : ets.minute@yahoo.fr ;
- DIGNITY PRINTS
B.P : Yaoundé
Tel : (+237) 674 73 09 48 ;
- Ets H G O
Tél : (+237) 662 668 814
e-mail : ets-hardiglobal@yahoo.com
- Ets KING AND SONS
Tél : (+237) 677 75 17 52

Objet : Définition des conditions d'exécution d'un Contrat-cadre pour la reprographie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC .

Madame / Monsieur,

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) par le biais du Crédit N°62160-CM un montant de 100 millions de dollars pour remédier à certaines insuffisances relevées dans le DSSEF pour financer l'exécution du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), et se propose d'utiliser une partie de ce montant pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat-cadre pour lequel cette Demande de Cotations vous est adressée.
2. Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignés ci-après : « *définition des conditions d'exécution d'un contrat-cadre pour la reprographie des Documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC* ». Dans le cadre de la présente Demande de Cotations, les prestations sont à fournir par un Contrat-cadre à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

3. Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès la notification de la demande du PAREC.



AN

4. Le Coordonnateur invite les Prestataires intéressés à consulter et à retirer la Demande de Cotations à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente lettre de Demande de Cotations. La présente Demande de Cotations est ouverte à égalité de conditions à tous les prestataires Shortlistés/intéressés, justifiant d'une expérience avérée dans la regraphie des documents, à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

5. Les offres resteront valides pour une période de soixante (60) jours, à compter de la date limite fixée pour leur remise. Elles doivent être déposées en sept (07) exemplaires (un original et 6 copies) marqués comme tels, à la l'*Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, Tél : (+237) 243 00 66 75 au plus tard le 29 mars 2024 à 14 heures précises, heure locale, et contenant la mention :*

« Demande de Cotations Restreinte N°001/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/02-2024, du 29/02/2024 relative à la définition des conditions d'exécution d'un Contrat-cadre pour la regraphie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC ».

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ».

6. L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du PAREC, à l'adresse ci-dessous, le 29 mars 2024 à 15 heures précises dans la Salle des réunions de l'*Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75*, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dument mandatés s'ils le souhaitent.

7. L'Acheteur attribuera le Contrat-cadre sur proposition de la CSPM au prestataire, dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotations, et évaluée la moins disante.

NB : L'Acheteur invitera ledit prestataire avant la signature du contrat-cadre, pour lui expliquer les modalités de gestion du contrat cadre (livraison, paiement...), ceci consigné dans un procès-verbal signé par les deux parties. Ce contrat est exécuté pendant douze (12) mois, tant que le prestataire donne satisfaction.

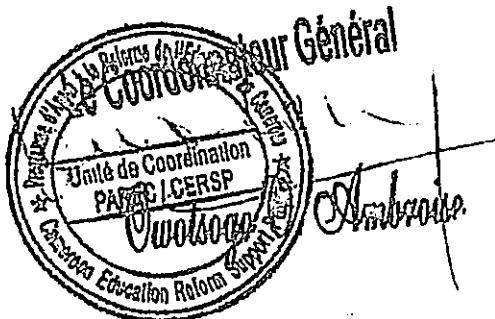
Les offres non conformes aux prescriptions de la présente Demande de Cotations seront rejetées.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.

P.J. : Un Dossier de Cotations

Ampliations

- CHRONO
- ARCHIVE
- AFFICHAGE



Section III

1. Lettre de Cotations

Date : _____

Demande de cotations N°001/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/02-2024 du 29/02/2024

A Monsieur le Coordonnateur Général du PAREC

Monsieur,

Après avoir examiné la Demande de cotations dont nous accusons réception, nous, soussignés, offrons d'exécuter des prestations de *reprographie des documents dans le cadre des activités et ateliers de la Composante 1 du PAREC* conformément à ladite Demande et pour la somme de _____ (en chiffres et en lettres) hors TVA et de _____ (en chiffres et en lettre) toutes taxes comprises ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les Prestations selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif dans un délai de _____ après notification de chaque commande émise pendant la période émise de douze (12) mois que couvre le Contrat-cadre. Cette période court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations du Contrat-cadre.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de _____ jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans la Lettre de Demande de Cotations ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

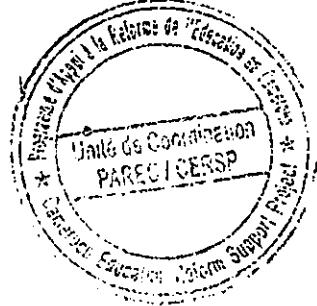
En attendant qu'un Contrat-cadre en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du Contrat-cadre constituera un contrat nous obligeant réciproquement.

Le _____ jour de _____

[Signature]

[Titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____



✓

2. Contrat-cadre

Le présent contrat cadre est conclu entre le Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC), située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, BP : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (+237) 243 00 66 75, représenté par son Coordonnateur Général, ci-après désigné « le Client » ;

D'une part ;

Et l'Entreprise....., représentée par son Directeur, ci-après désignée « le Prestataire » ;

D'autre part ;

ATTENDU que

- 1) Le Client désire que certains services soient assurés à sa demande par le Prestataire, au fur et à mesure qu'il en exprime le besoin.
- 2) Le client a accepté une offre du Prestataire pour la livraison des documents conformément aux modalités stipulées dans le présent contrat-cadre.

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

1. Eléments constitutifs du Contrat Cadre :

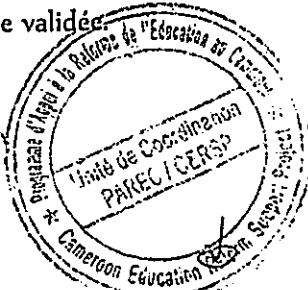
Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du contrat cadre :

- a. Le présent Contrat-cadre ;
- b. La soumission du Prestataire et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires de la consultation ;
- c. La Demande de Cotations ;
- d. Le Bordereau des prix unitaires présenté par le Prestataire.

En contrepartie des règlements à effectuer par le client au profit du Prestataire, comme indiqué ci-après, le Prestataire convient d'exécuter les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces prestations conformément, à tous égards, aux stipulations du présent Contrat-cadre.

2. Obligations des parties :

Le PAREC convient de son côté de payer au Prestataire les Services fournis au taux de *Francs CFA*, et des rectifications apportées à leurs insuffisances le cas échéant, le prix des fournitures listés dans le Contrat cadre conformément aux tarifs de l'offre validée.



3. Définitions et attributions :

3.1. Définitions générales

- Le Maître d'ouvrage délégué est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- L'Autorité Contractante (AC) est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- Le Chef de service du marché est le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC ;
- L'ingénieur du Contrat-cadre est le Comptable Matières du PAREC ;
- Le Prestataire est

3.2. Nantissement

Le présent contrat peut être donné en nantissement, sous réserve de toute forme de cession de créance.

Dans ce cas :

- L'Autorité Contractante est le Coordonnateur Général du PAREC ;
- L'organisme chargé du paiement est la Caisse Autonome d'Amortissement ;
- Le Responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent contrat cadre est le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC.

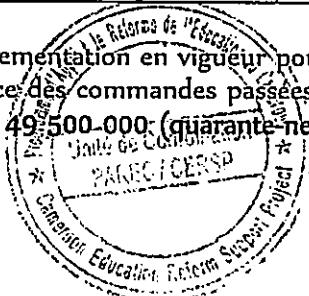
4. Modalités de paiement

Les paiements seront effectués en Francs CFA par le client sur présentation de la liasse de la dépense actualisée comprenant :

- Une facture timbrée suivant la réglementation en vigueur représentant les montants Hors Taxes et Toutes Taxes Comprises ;
 - Le contrat-cadre signé par les parties et enregistré ;
 - L'Avis d'imposition des retenues à la source ;
 - Un bordereau de livraison dûment signé par le Client ;
 - Un (01) exemplaire du procès-verbal de réception des fournitures ;
 - Le dossier fiscal à jour ;
 - Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) datant de moins de 12 mois.
- ✓ Les règlements seront effectués par virement bancaire après dépôt du dossier de paiement complet au secrétariat du Coordonnateur Général du PAREC, dans le cadre du crédit IDA n° 62160 – CM, au compte _____ du prestataire ci-après indiqué :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE	CODE SWIFT	INTITULE DU COMPTE

Conformément à la réglementation en vigueur pour la Demande de Cotations, le montant total cumulé par exercice des commandes passées au terme du présent contrat cadre, ne saurait être supérieur à 49.500.000 (quarante-neuf millions cinq cent mille) Francs CFA



6

toutes taxes Comprises. Ainsi, dans le cadre du présent contrat-cadre, le montant total cumulé des commandes se fera dans la limite du budget disponible.

Les paiements se feront par virement et dans les **soixante (60) jours** suivant la date à laquelle le Prestataire a déposé le dossier de paiement complet à l'UCG du PAREC.

Les prix unitaires fixés et validés dans le bordereau en annexe au présent contrat cadre sont fermes et non révisables durant toute la durée du contrat.

Le Prestataire exécute les services conformément à son offre et au présent contrat-cadre.

5. Les intérêts moratoires :

Le montant des intérêts moratoires est calculé par application de la formule suivante :

$$I = M \times (n/360) \times i \text{ dans laquelle :}$$

M = montant HTVA des sommes dues au titulaire ;

n = nombre de jours calendaires de retard, évalué suivant les modalités fixées au paragraphe précédent ;

i = taux des intérêts moratoires est, pour les paiements en FCFA, le taux d'intervention sur les appels d'offres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), majoré d'un (1) point ; ou, pour les paiements à effectuer en une monnaie autre que le franc CFA, le taux d'escompte pratiqué par la Banque d'émission de cette monnaie, majorée de 0,5 point.

6. Modalités d'exécution :

6.1 le présent contrat cadre s'exécutera à la commande. Le projet adresse une liste de besoins au prestataire. Une facture proforma (devis) est établie et adressée au PAREC pour validation et signature du contrat-cadre avant démarrage de la prestation. Après exécution de la prestation, un procès-verbal de réception sera établi et signé par toutes les parties.

6.2 Durée d'exécution de la prestation : le présent contrat-cadre sera signé pour une durée de douze (12) mois, si le Prestataire donne entière satisfaction, jusqu'à l'épuisement du montant total du budget.

6.3 Lieu de livraison des documents : les documents seront livrés à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC.

6.4 Domicile du Prestataire : le Prestataire fait élection de domicile à.....

Délai d'exécution / livraison des prestations : Pour les premiers besoins de la commande, la livraison se fera dans les quarante-huit (48) heures au maximum, dès réception de la demande du PAREC.

7. Différends et Litiges :

Tout litige survenant entre les parties contractantes dans le cadre de l'exécution de la présente Lettre de marché devra faire l'objet d'une tentative de conciliation.

A défaut d'un règlement amiable, ledit litige sera porté devant les juridictions camerounaises compétentes.



✓

Le marché sera exécuté conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

8. Résiliation du contrat

8.1 Le présent contrat cadre sera résilié dans les conditions et formes prévues dans les directives de la Banque Mondiale et aux dispositions de l'article 182 du Code des Marchés Publics en vigueur.

8.2 Litige : Le Client et le Prestataire feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre du présent contrat-cadre.

Si, trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, le Client et le Prestataire ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

9. Pénalités de retard :

Si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures, prévus dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le marché, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du marché, à titre de pénalités, une somme équivalente au pourcentage précisé ci-dessous du prix, livraison faite, des fournitures en retard, pour chaque semaine de retard, jusqu'à un montant maximum de 10 % du prix desdites fournitures. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du marché.

Le taux applicable : 1/2000^{ème} du prix total du marché par jour calendrier de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel. 1/1000^{ème} du prix total du marché par jour calendrier de retard au-delà du trentième jour.

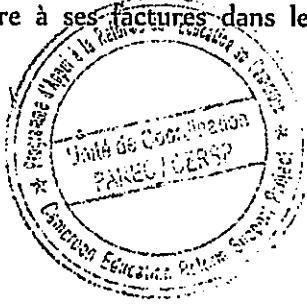
10. Commission de réception

La commission de réception est composée des membres ci-après et devra se prononcer sur la réception des prestations.

- Le Maître d'ouvrage délégué ou son représentant -----Président ;
- Le Responsable Administratif et Financier du PAREC -----Membre ;
- Le Spécialiste en Passation des Marchés du PAREC -----Membre ;
- La Comptable du PAREC ----- Membre ;
- Le Comptable Matières du PAREC ----- Rapporteur ;
- Le Prestataire ou son représentant -----Membre ;
- Le représentant du MINMAP ----- Observateur.

La Commission de réception s'assurera que les fournitures remplissent les conditions du présent contrat cadre, conformément à la Demande de Cotations.

Elle dressera un procès-verbal de réception en trois (03) exemplaires dont un sera remis au Prestataire pour joindre à ses factures dans le cadre de leur paiement.



11. Timbre et enregistrement : Les Contrats-cadre initiés par le client en sept (07) exemplaires sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Prestataire conformément à la réglementation en vigueur.

12. Validité et entrée en vigueur du Contrat-cadre : le présent Contrat-cadre ne sera valide qu'après sa signature par le Coordonnateur Général du PAREC et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Prestataire et prend fin après 12 mois.

Annexes : (A) le bordereau des prix unitaires et (B) l'offre du Prestataire seront en annexe au présent Contrat-cadre et en seront parties intégrantes.

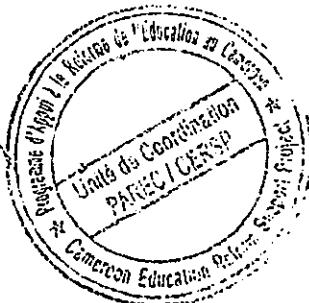
Les parties ont signé le Contrat-cadre en conformité avec les lois et règlements de la République du Cameroun, le jour, mois et année mentionnés ci-dessous.

LE PRESTATAIRE

LE COORDONNATEUR GENERAL

Yaoundé, le _____

Yaoundé, le _____



✓

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME DE L'EDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

Demande de Cotations restreinte N°001/DC/PAREC/UICG/CSPM/SPM/02-2024 du 29/02/2024

Date et heure limite de remise des offres : 29/03/2024 à 14h

2. Bordereau descriptif et quantitatif (À remplir par le Prestataire)

Nº	Désignation de l'article	Description détaillée de l'article (Marque, modèle, caractéristiques techniques)	Nombre Pages	Quantité	Prix Unitaire		Prix Total	Livraison	
					En chiffres	et en lettres		Délai proposé	Lieu
01	Document Type 1		100	01					
02	Document Type 2		100	01					
03	Document Type 3		100	01					
04	Document Type 4		100	01					
05	Document Type 5		100	01					
06	Document Type 6		100	01					
07	Document Type A		100	01					
08	Document Type B		100	01					
09	Document Type C		100	01					



3. Description technique des prestations (Spécifications techniques)

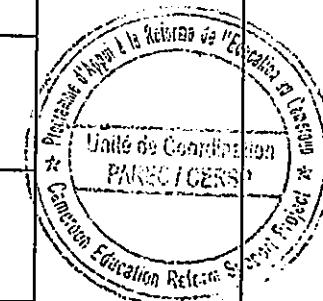
Demande de Cotations restreinte DC N°001/DCR/PAREC/UJCG/CSPM/SPM/02-2024 du 29/02/2024

Date et heure limite de remise des offres : 29/03/2024 à 14h

– Description technique des Prestations

Nº	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	LIVRAISON	
					Délai	Lieu
1	Document Type 1	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto – verso, noir sur blanc, couverture couleur sur couche brillant avec reliure à spirale	100	01	Quarante-huit (48) heures à la commande au maximum	Unité de Coordination et de Gestion du PAREC
2	Document Type 2	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto-verso, noir sur blanc, couverture couleur sur couche brillant finition agrafée	100	01		
3	Document Type 3	Impression sur papier format A4, offset 80g, recto-verso, noir sur blanc, couverture mate avec reliure cousue avec colle dos carré	100	01		
4	Document Type 4	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture couleur sur couche brillant avec reliure à spirale	100	01		
5	Document Type 5	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture couleur sur couche brillant finition agrafée	100	01		
6	Document Type 6	Impression couleur sur papier format A4, offset 80g, recto simple, couverture mate avec reliure cousue avec colle dos carré	100	01		
7	Document Type A	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition agrafée	100	01		
8	Document Type B	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition reliure à spirale	100	01		
9	Document Type C	Impression de document deux en un Intérieur en noir et blanc sur papier offset 80g en recto-verso, A4 et couverture en quadrichromie sur papier couché une face 250g finition cousue avec colle dos carré	100	01		

✓



N°	DESIGNATION	SPECIFICATIONS TECHNIQUES	NOMBRE DE PAGES	QUANTITE	LIVRAISON	
					Délai	Lieu
10	Boite à images recto – verso	Format 48 x 32 cm en portrait, en Recto Verso, avec messages et illustrations en couleur Impression sur papier couché brillant 350gr Socle de soutien sur 1200gr en chevalet de table Finition spirale métallique	100	01		
11	Boite à images recto	Format 48 x 32 cm en portrait, en Recto simple, avec messages et illustrations en couleur Impression sur papier couché brillant 350gr Socle de soutien sur 1200gr en chevalet de table Finition spirale métallique	50	01		
12	Photocopie recto simple	Format A4, 80 g, en couleur	01	01		
13	Photocopie recto verso	Format A4, 80 g, en couleur	02	01		
14	Photocopie recto simple	Format A4, 80 g, en noir sur blanc	01	01		
15	Photocopie recto verso	Format A4, 80 g, en noir sur blanc	02	01		
16	Reliure	Format A4, 80g, papier malméro et transparent avec spirale	500	01		
17	Reliure	Format A4, 80g, reliure cousue avec colle dos carré papier malméro et transparent	500	01		

NB : 1) les spécifications de la présente Demande de Cotations sont à titre indicatifs et pourront être améliorées au besoin ;
 2) Pour les premiers besoins de la commande, la prestation se fera dans les quarante-huit (48) heures, dès notification à la demande du PAREC.



✓

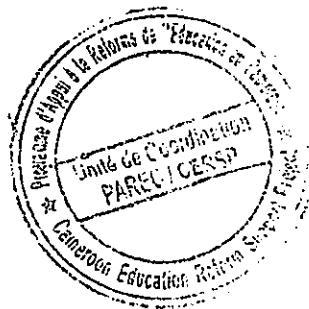
LISTE DES STRUCTURES CONSULTÉES

La présente Demande de Cotations est adressée aux structures suivantes inscrites dans le fichier des fournisseurs du PAREC.

La présente Demande de Cotations est adressée aux prestataires inscrits sur la liste restreinte suivante :

N°	STRUCTURES	ADRESSES
1	PAUL'S PRINT	Tel : (+237) 699 70 23 48
2	GROUPE MINUTE Sarl	B.P. : 4 801 – Yaoundé ; Tel : (+237) 677 46 18 97
3	Ets MANTE	Tel : (+237) 670 03 95 07
4	DIGNITY PRINTS	Tel : (+237) 674 73 09 48
5	ETS H G O	Tel : (+237) 675 044 442 ; e-mail : ets-hardiglobal@yahoo.com
6	Ets KING AND SONS	Tel: (+237) 677 75 17 52.

Toutefois, les Structures ne figurant pas sur cette liste et qui possèdent des capacités requises, sont aussi admises à soumissionner.



P

Signature



Fonction

Nom

Membres de la Commission :

No	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission	Exécution	Prix Unitaire	Prix Total	TTC et HT	Remarques
			oui	non	défai	lieu		
1.								
2.								
3.								
4.								

4 - Tableau de comparaison des cotations

Lieu d'ouverture : UCG / PAREC Yaoundé

Date et heure limite d'ouverture des plis : 29/03/2024 à 15 heures

Date et heure limite de remise des cotations : 29/03/2024 à 14h

Consultation restreinte DC N°001/DCR/PAREC/UCG/CSPM/SPM/02-2024 du 29/02/2024